

Vincennes : 20 M€ pour le réaménagement de la gare du RER A

Corinne Nèves | 15 Oct. 2015



Vincennes. Avant-projet de l'accès principal de la gare du RER A par la place Pierre-Sémard avec un « clos commercial ». **(LP/C.N.)**

La gare RER A de Vincennes va bénéficier d'un grand lifting. Les modifications viennent d'être présentées et validées lors du dernier conseil du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif). L'Etat, la Région Île-de-France, la SNCF et la RATP consacreront 20,8 M€ à ce réaménagement, ainsi que 12,7 M€ pour le financement des études de projet et travaux de réalisation.

Les travaux devraient débuter en 2017 et s'achever en 2020. « Ils seront menés afin de ne pas interrompre le fonctionnement de la gare », assure le Stif.

L'insertion dans la ville avec une réorganisation générale de la salle d'accueil et surtout l'accès à la gare par la place Sémard, dans l'axe de l'avenue du midi et du centre-ville. La surface commerciale, elle, passera de 55 à 80 m², avec un « clos commercial » extérieur dissocié du bâtiment gare.

La restructuration de la gare et la visibilité des services, avec des accès secondaires élargis, un escalier supplémentaire sur chaque quai pour réduire le temps maximal d'évacuation (moins de 10 minutes) mais aussi un guichet en salle d'accueil visible dès l'entrée en gare, une cabine de toilette publique et des issues de secours vers l'avenue Aubert.

Une meilleure fluidité, avec notamment l'élargissement des quais, la meilleure implantation des automates de vente, une ligne de contrôle en ligne droite, sans portillon de service. Et une meilleure canalisation des flux dans la salle d'accueil grâce

à des escaliers dédiés aux correspondances d'un quai à l'autre. En heure de pointe, la gare RER A de Vincennes voit passer 10 550 voyageurs dont 1 300 en correspondance.

Les autres aménagements. Meilleure signalétique à l'intérieur et aux abords, sol en granit dans la salle d'accueil, dalles lumineuses au plafond, modification de l'emplacement des automates de vente, marquage au sol pour orientation sur les quais, salon d'attente, stationnements vélos, insertion d'auvents au niveau des accès secondaires.

L'implantation de commerces fait tiquer le maire

Laurent Lafon, maire (UDI) de Vincennes, approuve le dossier en émettant un bémol sur l'aménagement de l'accès principal et surtout de l'implantation des commerces : « Je trouve curieux que le projet soit validé par le conseil administratif du Stif, alors qu'il n'a pas encore été présenté à la ville. » Si l'élu dit « oui » aux esquisses montrant l'insertion urbaine tout « en étant attentif à la future façade », il est formellement contre l'avancée prévue sur la place Sémard pour les boutiques. « Cela n'a aucun sens pour nous, surtout quand on connaît le fonctionnement de la place et sa problématique de surveillance », assure-t-il. Une réunion est programmée la semaine prochaine avec le Stif.